Image not found or type unknown

Pension alimentaire impayee

Par **Delphine Simonnot**, le **16/11/2017** à **10:23**

BONJOUR
Ma question est peut on faire signifier un jugement rendu en 2003 concernant une pension alimentaire pour mon fils âge de 16 ans aujourd'hui.
L histoire:
Parents non mariés un enfant né en 2001. Une separation , une demande de pension de ma part fait avec conclusion en 2003. Mais jamais payée par le père. On me dit que j aurais du faire signifier mais on me l'a jamais dis avant.
Que puis je faire aujourd'hui?
Quelles sont les recours possibles?
Merci de votre aide
Delphine.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés